



EDMOND  
DE ROTHSCHILD

# EDR FUND CHINA

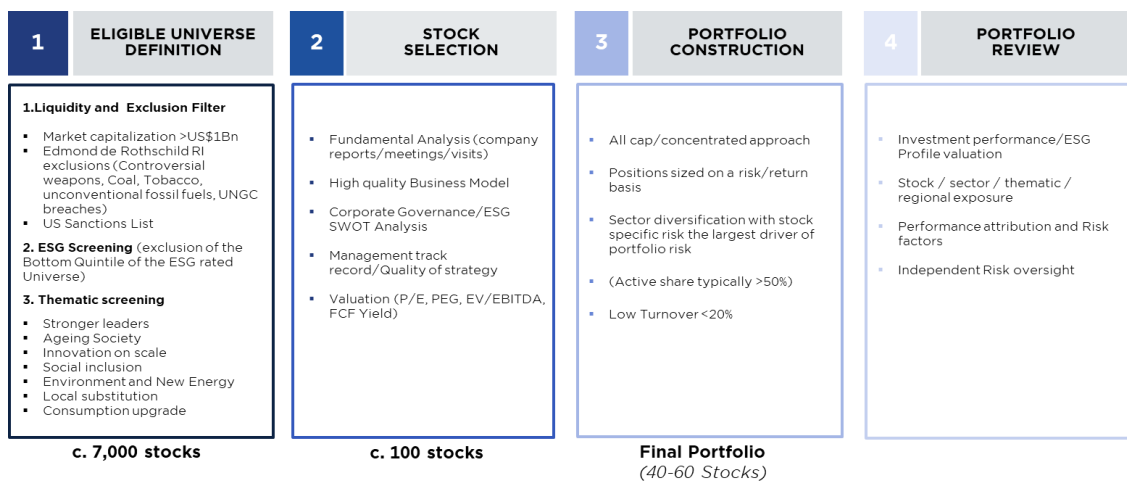
MÉTHODOLOGIE ET PROCESS DE  
GESTION ISR DU FONDS

COMMUNICATION PUBLICITAIRE



## PROCESS ISR

L'articulation globale du processus d'investissement est résumée dans le schéma suivant :



### Rappel des contraintes ESG liées aux Label ISR

- Le portefeuille devra respecter à minima un taux de sélectivité supérieur à 20% de l'univers d'investissement.
- La part des valeurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds doit être durablement supérieure à 90% de l'actif, à condition que les valeurs non-notées (ou dont la notation est en attente), ne soient pas sujettes à des « controverses » sévères.

#### 1. Définition de l'univers Eligible ESG

**Méthodologie : Sur la base du filtre « ESG » : le portefeuille devra ainsi respecter à minima un taux de sélectivité supérieur à 20%.** La part des valeurs analysées ESG dans le portefeuille du fonds doit être durablement supérieure à 90% de l'actif.

Pour le Fonds EDR Fund China, l'univers d'investissement de départ regroupe toutes les valeurs chinoises (Marché A, valeurs cotés à Hong Kong et ADRs) qui regroupe plus de 7,000 titres.

#### Au sein de cet univers sont exclus

- Les titres dont la capitalisation boursière est inférieure à 1Milliard d'USD
- Les sociétés faisant partie de liste des US Sanctions
- Les exclusions sectorielles du groupe Edmond de Rothschild Cet univers investissable de départ est constitué d'environ 5,100 titres

### **Focus sur la notation ESG**

- L'équipe de gestion Investissement Responsable (IR) d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a développé depuis 2010 un modèle ESG d'analyse et de notation propriétaire, « EdR BUILD », cœur de notre approche qui couvre environ 400 entreprises.
- En l'absence de notation interne, l'équipe de gestion IR utilise une notation « MSCI Adjusted ». Cette dernière se base sur les notations des piliers E, S et G de MSCI, auxquelles sont appliquées les pondérations par pilier issues du modèle EdR Build, en fonction du secteur d'activité et de la société analysée.

### **Taux de sélectivité de 20%**

L'atteinte du taux de sélectivité de 20% se déroule en deux étapes

- La première, comme sur l'ensemble des fonds de la société de gestion, exclut les sociétés dont l'activité est liée aux armes controversées, au tabac, au charbon, à l'huile de palme et aux énergies fossiles non conventionnelles ainsi que les sociétés considérées en violation d'un des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (<https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-FR-Politique-Exclusion.pdf>)
- La seconde exclut les valeurs les moins bien classées de l'univers d'investissement sur la base de la notation « EdR BUILD », et en l'absence de celle-ci, sur la base de la notation « MSCI adjusted ».
- Ces deux étapes aboutissent à la définition de l'Univers Investissable ESG.

### **2. Génération d'idées/ (thématique)**

Nous appliquons par la suite le filtre thématique afin d'identifier des thématiques de croissance durable en Chine (inclusion financière, « green economy », émergence du consommateur) Cette première étape restreint ainsi l'univers investissable à environ 100 titres.

### **3. Sélection des titres et Analyse fondamentale**

Cette étape consiste à identifier les sociétés dans l'univers investissable présélectionné, qui répondront aux critères suivants :

- Qualité et pérennité de son modèle économique, et positionnement dans la chaîne de valeurs.

- Analyse des caractéristiques de croissance, profitabilité et qualité du bilan
- Qualité et pérennité du modèle économique
- Stratégie de développement durable, et pratiques de gouvernance (chaque nouveau cas d'investissement fait l'objet d'une analyse SWOT ESG, avec une prise en compte de la gouvernance/scores ISS)
- Ratio de valorisation (P/E, PEG, FCF Yield)

L'essentiel de la recherche est généré en interne. Les visites d'entreprises et contacts directs avec les dirigeants sont au centre de processus de sélection de titres. Toutes les sociétés du portefeuille ont été systématiquement rencontrées.

#### 4. Construction du portefeuille

Notre objectif est de construire un portefeuille concentré (40 à 60 titres) qui repose sur un niveau élevé de diversification des risques sous-jacents.

Les pondérations des titres en portefeuille sont le résultat d'une analyse rendement/risques qui prend en compte le potentiel d'appréciation par rapport à un cours cible, l'apport en diversification, la liquidité, la cyclicité des bénéficiaires et les risques ESG.

#### Discipline de vente

La décision de vendre un titre est revue au cas par cas et peut être déclenchée sur les facteurs suivants :

- Un changement du cas d'investissement et une détérioration du profil risque / rendement des actions (évolution négative du modèle économique, changement d'équipe de direction)
- La valorisation cible est atteinte, sans autre catalyseur de valorisation / croissance identifié
- Dégradation du profil ESG qui entrainerait la sortie de la société de l'univers éligible

#### 5. Suivi des risques

Le suivi des risques du portefeuille est pleinement intégré dans notre processus d'investissement à deux niveaux distincts, à la fois ex-ante et ex-post: par l'équipe de gestion du portefeuille et par notre département des risques indépendant.

#### Tableau synthétique de suivi des risques

<p><b>Gérants et Ingénieur de portefeuilles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de la liquidité et des risques du portefeuille (volatilité)/Contributions aux risques</li> <li>• Suivi des performances et contributions à la performance (titres/secteurs)</li> <li>• Suivi des indicateurs ESG titre par titre et au niveau global</li> <li>• Suivi des indicateurs Climat</li> <li>• Suivi des évolutions des marchés/impact sur le portefeuille</li> </ul>
<p><b>Responsable de la Gestion Actions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi des indicateurs de performances/risques des portefeuilles de portefeuilles</li> </ul>

**Equipes indépendantes de contrôle des risques**

- Suivi de la liquidité
- Contrôle pre/post trade
- Respect des objectifs/limites d'investissement des portefeuilles

## PROCESSUS D'ENGAGEMENT ACTIF ET POLITIQUE DE VOTE

Notre approche d'engagement s'insère dans le cadre plus large de l'engagement actionnarial et la politique de vote. Celle-ci est applicable en France et à l'international pour tous les portefeuilles actions gérés.

La politique d'engagement est menée par l'équipe de gestion d'EdR Fund China en s'appuyant sur l'expertise de l'équipe Investissement Responsable (IR).

Le processus d'engagement comprend deux principaux volets : d'une part une politique de vote active et un dialogue avec les entreprises en amont des assemblées générales, et d'autre part un engagement plus ciblé sur des thématiques ESG identifiées par l'équipe de gestion.

Le processus d'engagement mis en place au sein du fonds EdR Fund China vise à encourager les entreprises à communiquer et à améliorer leurs pratiques ESG, tout en contribuant à la performance du fonds. En effet, certains enjeux ESG peuvent avoir un impact matériel sur la valorisation des entreprises, et le processus d'investissement du fonds comprend une estimation potentiel d'appréciation boursière additionnel lié à l'engagement (croissances des résultats et/ou expansion des multiples de valorisation).

## **AVERTISSEMENT**

Achevé de rédiger le 30/05/2024

Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg).

Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild.

LES informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations.

Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa réglementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers.

Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'informations clés (DIC) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale remis avant toute souscription et disponible en français et anglais sur le site [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com) onglet « Fund Center » ou gratuitement sur simple demande.

Vous pouvez obtenir, sur le lien suivant : [https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/LegalWebPartSiteDocument/France/\\_documents-reglementaires/EdRAM-France/EDRAM-FR-Principaux-droits-des-investisseurs.pdf](https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/LegalWebPartSiteDocument/France/_documents-reglementaires/EdRAM-France/EDRAM-FR-Principaux-droits-des-investisseurs.pdf), un résumé des droits des investisseurs en [XXX langues du pays de commercialisation / langues du support] et XXX. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

« Edmond de Rothschild Asset Management » ou « EdRAM » est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du groupe Edmond de Rothschild. « Edmond de Rothschild Asset Management » ou « EdRAM » est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du groupe Edmond de Rothschild.

Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild.

© Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.

## **EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG)**

4 rue Robert Stumper

2557 Luxembourg

Grand-Duché de Luxembourg

T. +352.24.88.1 - F. +352.24.88.84.02

[www.edram.lu](http://www.edram.lu)